
Rechercher un notaire en charge d'une succession, d'une donation ou autre

Publié le 04/04/2012



Rechercher un notaire en charge d'une succession, d'une donation ou autre

Vous êtes à la recherche du notaire qui a reçu un acte dans un dossier de succession, de vente, de donation...

La Chambre de Versailles diffuse aux notaires des Yvelines et du Val d'Oise, mensuellement par voie de circulaire, les demandes de recherche de notaire émanant du public.

Afin de permettre à la Chambre de diffuser votre recherche, il convient de lui communiquer toutes les précisions dont vous disposez sur le dossier traité, par voie postale (40 avenue de Paris – 78000 VERSAILLES) ou par mail à votre convenance (chambre-versailles@notaires.fr).

En particulier, si la recherche concerne une succession, les éléments à transmettre à la Chambre sont ceux qui figurent sur l'acte de décès (à demander auprès de la mairie du domicile du défunt) :

- nom du défunt
- date et lieu de naissance
- date et lieu de décès
- dernier domicile connu

Votre demande sera diffusée à tous les notaires des Yvelines et du Val d'Oise dans la prochaine circulaire mensuelle de la Chambre. Le notaire concerné vous contactera directement.

Nous précisons que votre recherche ne pourra donc aboutir que si elle concerne un notaire des Yvelines et du Val d'Oise.